



LA LETTRE D'INFORMATION

Mairie de St-Martial-d'Albarède

Actualités en image



Un changement de propriétaire donne des perspectives nouvelles concernant le beau site du moulin de Lage, près de Tabary.



Le mur de soutènement du passage Maurice Menut commence à se dégrader avec un premier écroulement. L'intervention d'une entreprise de maçonnerie a été programmée. La reconstruction interviendra en plusieurs phases (sur 2/3 ans).



Halte aux incivilités concernant les déchets !



La municipalité s'est dotée d'un nouveau tracteur pour l'entretien de la voirie suite à la délibération prise en conseil municipal le 1er octobre dernier. L'ancien matériel était vieillissant et nécessitait d'importantes réparations coûteuses et cela de manière très récurrente.

Actualités

Travaux aux Farges

L'opération d'effacement de réseaux d'électrification et d'enfouissement des faisceaux aériens de télécommunications est bien engagée. Malgré l'intervention de la commune auprès de Périgord Numérique, l'enfouissement de la fibre interviendra ultérieurement obligeant de maintenir les poteaux existants. L'avenir a néanmoins été anticipé en faisant poser les fourreaux pour le passage de la fibre en souterrain.

Projet de contournement

Le cabinet de géomètres « ALTEO » a été retenu pour effectuer le bornage nécessaire à l'acquisition du terrain préalable aux travaux de contournement. Ils auront à contacter les habitants et propriétaires concernés. La présence des riverains est requise. L'ensemble des frais est pris en charge par la commune.

Actualités

Pont des Farges

Circulation et sécurisation du Pont des Farges.

Une expertise a conclu que la structure du Pont des Farges a été fragilisée et nécessite d'importants travaux de réhabilitation. De manière immédiate et pour d'évidentes raisons de sécurité, un arrêté municipal daté du 4 juillet 2023 a porté interdiction de circuler sur le pont pour les véhicules d'un tonnage supérieur à 3,5 tonnes et ceux d'une largeur supérieure à 2,5 m.

N'hésitez pas à informer livreurs ou transporteurs concernés.

Le non-respect de l'interdiction d'accès d'un pont à certaines catégories de véhicules constitue

une infraction punie d'une amende de 4e classe soit 750 € pour une personne physique ou de 3 750 € pour une personne morale. La contravention donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire (Article R411-17 du code de la route).



Travaux de voirie 2023

- Impasse de la Brasserie et du Civadeau : réfection de la voirie pour 20590€ttc
 - Impasse des fours à chaux - route des ateliers municipaux – Route de Liauroux – Las Gertas : reprofilage manuel et point à temps : 6553,8€ttc
 - Chemin du Paradis : création d'un fossé, réfection buse évacuation pluviale, réfection chaussée : 16 728,66€ttc
 - Chemin du barrage (1° partie haute vers route de Tourtoirac), goudronnage sur une partie et renforcement accotement + revêtement GNT 0/31,5 sur 10 cm d'épaisseur: 38 946€ttc.
 - Route du Pont à Sarconnat (pour la partie Saint-Martial), réfection revêtement : 5003,74€ttc
 - Route du Bost Noir : curage fossé et revêtement avant l'intersection avec la route du Professeur Faurel : 3996€ttc
 - Réfection et agrandissement parking des Farges : 2378,4€ttc
 - Entrée Gendarmerie et clinique vétérinaire, reprise intersection avec D705: 4946€ttc
- Pour total de travaux de 107 663,82€ttc**
Pour rappel travaux de voirie réalisés en début d'année : 35 851€ttc
Soit un total de travaux pour 2023 : 143 514,82€

Actions municipales

Création d'un ossuaire

La commune va créer dans le cimetière un ossuaire pour y déposer les restes des personnes inhumées dans les terrains non concédés, après expiration du délai de rotation de 5 ans, ainsi que les restes des corps inhumés dans les concessions (temporaires) dont les durées sont expirées et qui n'ont pas été renouvelées ou qui ont été reprises après constat d'abandon. L'ossuaire accueillera également les urnes des sépultures non renouvelées. Un registre des noms des personnes dont les corps ont été déposés à l'ossuaire sera tenu par le personnel qualifié de la Mairie. De même, va être créé un caveau provisoire dans le cimetière communal. Son utilisation sera soumise à autorisation du Maire Le délai d'utilisation provisoire ne pourra pas dépasser 6 mois.

Communauté de communes

Modifications des tarifs de l'assainissement non-collectif

à des fins budgétaires et d'accélération des mises en conformité

Pour les constructions neuves et les réhabilitations.

- Contrôle de conception d'implantations: 140 € HT
- Contrôle de bonne exécution des ouvrages : 140 HT.

Travaux de voirie prévus à Las Gertas.

Une grande partie des travaux de voirie 2023 sera réalisée courant de cet été. Sur le secteur de Las Gertas ce seront uniquement des travaux de réparation dans l'attente d'un projet plus abouti. La municipalité y avait prévu un revêtement en enrobé mais une réflexion supplémentaire sur le traitement des eaux pluviales doit avoir lieu étant donné les fortes précipitations devenues récurrentes et qui provoquent des désagréments à l'arrivée des ruissellements au niveau de la route départementale. La commune a saisi la communauté de communes qui a la compétence eaux pluviales et aménagement de bourg afin d'apporter son savoir-faire en la matière. Les administrés habitants à Las Gertas seront tenus informés de l'évolution du projet.

Pour les propriétaires ne se conformant pas à l'obligation de contrôle, la pénalité s'élève à un contrôle de bon fonctionnement majorée de 400% soit 525 € HT. Pour la mise aux normes des installations dans un délai de 4 ans après la date de signature du rapport de vente, au bout de 3 relances infructueuses, la redevance appliquée pour un contrôle de bon fonctionnement majorée de 200% la 1^{ère} année puis 400% jusqu'à la mise en conformité de l'installation.

Commémoration des événements tragiques du 28 juin 1944

Malgré des passages de pluies, une forte assemblée était réunie samedi 1er juillet pour commémorer devant le Monument aux morts de Saint-Martial-d'Albarède la journée du 28 juin 1944 durant laquelle sont tombés Pierre Laussinotte (FTP) et Jacques Hermant (AS). Une délégation d'une quinzaine de porte-drapeaux s'était déplacée. Jean-Paul Bedouin, président départemental de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la résistance (ANACR), et Gisèle Dupuy, présidente du comité Causse-et-Rivières-en-Périgord, avaient tenu à être présents. Jean-Claude Pinaud assura l'organisation et le bon déroulement. En accord avec les familles et l'ANACR, la cérémonie, qui se tenait habituellement le jour anniversaire des événements, a été déplacée le samedi suivant pour en donner l'accès le plus large possible. De même les traditionnels dépôts de gerbe sur les stèles de Mayac, de Coulaures, de Saint-Martial et au cimetière se sont faits avec une délégation restreinte avant la réunion commémorative.

Francis Cipierre souligna que « nous devons rester inspirés par les valeurs humanistes, patriotiques et démocratiques de la Résistance ». Jean-Claude Bedoin a retracé avec grande précision le parcours des deux résistants.

Le souvenir d'Eta Preschner -Wejemann, réfugiée juive polonaise, fusillée dans les bois de la Reymondie fut également évoqué. Louise Dubernet, petite-fille de résistants, et Nino Lebourgeois ont lu un poème de Louis Aragon, *La Rose et le Réséda*.

Un moment de convivialité fut offert par la Municipalité dans le Foyer rural.



Le kiosque à revues est en place

En mairie. Ce projet lauréat du budget participatif avait été porté par Anne JOVET. N'hésitez pas à emprunter ou déposer des revues pour partager les lectures !

A noter que les 2 autres projets sont en bonne voie. Les préparatifs pour la fresque de l'ancienne gare sont réalisés et les barbecues sont arrivés et restent maintenant à installer.



Des renforts pour l'été

La commune accueille cet été 2 jeunes:
- **Enora BONHOMME**, au mois de juillet, en appui des agents techniques

- **Baptiste LEBOURGEOIS** (ci-contre), à partir de la mi-juillet pour une durée d'un mois. Il occupera un poste d'agent administratif en mairie.



Tour du Limousin

Le 16 août prochain entre 12h et 14h le Tour du Limousin passera à Saint-Martial. La 56^e édition du Tour du Limousin-Nouvelle-Aquitaine est une course par étape de cyclisme sur route qui se déroulera du 15 au 18 août 2023, en Limousin et en Périgord.

Le départ sera donné à Rilhac-Rancon et se terminera une nouvelle fois à Limoges. **Des bénévoles signaleurs à Saint-Martial sont recherchés.**

Contact : Mairie de Saint-Martial.



Rubrique des associations



Albarèdien

Belle réussite du premier vide-grenier. Même si la journée du 4 juin a été écourtée par l'orage, tant les exposants que les visiteurs sont repartis très satisfaits. La qualité de l'accueil a été unanimement appréciée avec café-croissant et roses - fournies par Cécile Fleurs de Lanouaille - pour marquer la fête des mères. Cela invite à renouveler l'opération l'année prochaine.



Fête de la Saint-Jean le 24 juin. C'était une gageure. Faire renaître de ses cendres le feu de la Saint-Jean. Une équipe de bénévoles a préparé et animé une fête qui fut un excellent moment du vivre ensemble à Saint-Martial.

Quelques anecdotes resteront : la traversée de la Loue pour électrifier le Palou, les câblages expérimentaux, les « coups de feu » à la buvette et à la Plancha... Pierre Vouters avec sa cornemuse nous a replongé dans le Périgord d'Antan.



Rendez-vous le 6 août à 17h pour le concert JAZZINIO en salle des fêtes.

Heureux d'y accueillir Coralie Hyafil, petite-fille de Jean Mendras (Veyrieras) pour ce beau concert de reprises de chansons jazz aux airs de bossa-nova.



Pétanque : Les Albarians en compétitions.

Le mois de mai a été bien rempli avec des doublettes les 18 mai et 29 mai. Entretemps le dimanche 21 mai se tenait un critérium départemental UFOLEP (14h30 de jeu !) qui a battu un record d'affluence. 320 repas ont été servis par les bénévoles du club. Les gagnants par catégorie étaient qualifiés pour le critérium National à Couëron (44) en juillet près de Nantes. Une organisation parfaite dont le président Jean-Pierre Maurance pouvait être fier.



Le 22 août aura lieu le concours des vacanciers avec tête à tête le matin et doublettes à 15 h. Jambons et bouteilles viendront récompensés les gagnants.

Agenda communal (juillet-septembre)

14 juillet : Fête nationale

17 juillet : Conseil Municipal extraordinaire

27 juillet : réunion publique

16 août: Tour du Limousin

26 août : Conseil Municipal

16-17 septembre : Journées européennes du patrimoine

29 septembre : Conseil Municipal

